

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET  
PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES DE PLONGÉE  
SUBAQUATIQUE »**

<p align="center"><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b></p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center"><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b></p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p align="center"><b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b></p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe III du présent arrêté.</p>	
		<p align="center"><b>MODALITES D'EVALUATION</b></p>	<p align="center"><b>CRITERES D'EVALUATION</b></p>
<p align="center"><b>UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</b></p>			
<p><b>Participation au fonctionnement de la structure des activités de plongée subaquatique</b></p> <p>Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique des activités de plongée subaquatique en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques.</p> <p>Participation aux actions de communication et de promotion de l'activité activités de plongée subaquatique en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularité de son interlocuteur.</p> <p>Promotion des activités de plongée subaquatique avec le développement des nouvelles pratiques, en relation avec les collectivités locales, le monde scolaire et les entreprises, et selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun.</p>	<p>C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularité des interlocuteurs.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés</li> <li>- Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués.</li> <li>- Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous.</li> <li>- Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics.</li> <li>- Garantit l'intégrité physique et morale des publics</li> <li>- Se situe dans la structure</li> <li>- Situe la structure dans les différents types d'environnement</li> </ul>

<p>Participation et à la planification des activités et veille quant à leur déclinaison opérationnelle dans un label de démarche citoyenne avec un souci de préservation des ressources.</p> <p>Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p> <p>Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable</p> <p>Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations</p>	<p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>		<p>- Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous</p>
--	--	--	---

**UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE**

<p><b>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ des activités de plongée subaquatique</b> Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte des caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales.</p> <p>Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.</p> <p>Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation en activités de plongée subaquatique visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration</p>	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative</li> <li>- Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</li> <li>- Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués</li> <li>- Planifie les étapes de réalisation</li> <li>- Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses</li> </ul>
---	--	---	--

<p>de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés.</p> <p>Participation à l'organisation du travail et à l'animation de réunions</p> <p>Participation à la programmation et à la planification des activités de plongée subaquatique</p> <p>Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</p> <p>Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation</p> <p>Participation au suivi logistique et administratif de son action.</p> <p>Réalisation de bilans et propositions de perspectives futures de son action</p>	<p>C2.3-Evaluer un projet d'animation.</p>		<p>caractéristiques et besoins particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics.</li> <li>- Produit un bilan</li> <li>- Identifie des perspectives d'évolution.</li> </ul>
--	--	--	--

**UC 3 - CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE**

<p><b>Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités de plongée subaquatique</b></p> <p>- mise en œuvre et animation des activités de la randonnée subaquatique en les adaptant aux spécificités de groupes ou d'individuels dans le respect de l'environnement, et de la réglementation, en tous milieux, artificiels ou naturels ;</p>	<p>C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de plongée subaquatique en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle, de conduite d'une séance de randonnée subaquatique en milieu naturel suivie d'un entretien permettant d'évaluer les connaissances relatives à la réglementation de la pratique ainsi que du milieu vivant et de sa protection</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixe les objectifs de la séance ou du cycle, et les modalités d'organisation en lien avec les caractéristiques des publics encadrés</li> <li>-Prend en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle</li> <li>- Organise la séance ou le cycle en milieu</li> </ul>
---	--	---	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation matérielle de l'activité lorsqu'elle se déroule sur un autre site que ceux équipés de type "sentier sous-marin" ;</li> <li>- contribution à la découverte, à la connaissance, et au respect de l'environnement subaquatique, aquatique et de ses abords (connaissances élémentaires sur la faune et la flore rencontrées) ;</li> <li>- conduite d'actions d'éveil, de découverte, d'enseignement et/ou d'entraînement des activités subaquatiques visé par son option ;</li> <li>- conduite d'actions d'enseignement pluridisciplinaires dans le champ des activités subaquatiques visé par son option ;</li> <li>- formation des randonneurs subaquatiques à une pratique autonome ;</li> <li>-évaluation des capacités d'aisance dans l'eau</li> <li>-organisation des sessions d'évaluation et de certification ;</li> <li>-Conduite de navire support de l'activité armé en plaisance ;</li> <li>- Intégration à l'équipage et contribution aux fonctions d'équipier sur un navire support de plongée (préparation, chargement, manœuvres, aide au pilotage et à la navigation ou pilotage et navigation).</li> </ul>	<p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de plongée subaquatique à partir des particularités des publics impliqués.</p> <p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de plongée subaquatique notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p>		<p>naturel, artificiel et en tout lieu de baignade utilisé pour les activités subaquatiques en prenant en compte les singularités des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme une séance ou un cycle en fonction des objectifs d'animation et d'apprentissage en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants</li> <li>- Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle, notamment à partir d'un navire support de plongée</li> <li>- Intègre à sa séance les éléments sur le développement durable</li> <li>- Adapte son action pédagogique à la « randonnée subaquatique » et à l'initiation à l'apnée en fonction des singularités des publics encadrés</li> <li>- Construit et utilise des outils d'évaluation adaptés</li> <li>- Évalue son action</li> <li>- Évalue la progression des pratiquants en prenant en compte leurs singularités.</li> </ul>
---	--	--	---

**UC 4A -MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION « EN SCAPHANDRE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE**

<p><b>Encadrement de la plongée subaquatique en scaphandre en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage</b></p>	<p>C4A.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option « en scaphandre » en lien avec les singularités des pratiquants</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage en plongée avec scaphandre</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise la théorie, les techniques et les conduites professionnelles inhérentes à la sécurité hyperbare</li> </ul>
--	---	---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- initiation à la plongée en scaphandre en encadrant des baptêmes en piscine, fosse et milieu naturel ;</li> <li>- formation des plongeurs dans l'espace de 0 à 20 mètres, à l'air ou au nitrox en circuit ouvert.</li> <li>- participation à la mise en œuvre et à l'animation des activités d'exploration en plongée (à l'air ou au nitrox en circuit ouvert) auprès de groupes ou d'individuels dans le respect de l'environnement, en tous milieux, artificiels ou naturels sous l'autorité d'un moniteur</li> <li>- présentation des caractéristiques du site et des conditions de bon déroulement de l'activité ;</li> <li>- évaluation du niveau des publics dont il a la charge ;</li> <li>- organisation de son espace en fonction de l'activité qu'il conduit et du public dont il a la charge ;</li> <li>- initiation à l'usage d'un masque, de palmes et d'un tuba (PMT) en piscine et en milieu naturel ;</li> <li>- initiation à l'usage de divers autres équipements complémentaires (vêtement isothermique, lestage approprié, support de surface, etc.) ;</li> <li>- initiation à la pratique de l'apnée à proximité de la surface ;</li> <li>-initiation aux techniques de perfectionnement en apnée spécifiques à sa spécialité ;</li> <li>-entraînement des sportifs dans les activités spécifiques de sa spécialité ;</li> <li>- mobilisation de ses connaissances en matière de danger de la faune et de la flore en milieu naturel ;</li> <li>- préparation du matériel nécessaire à la surveillance et aux premiers secours.</li> </ul>	<p>C4A.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option « en scaphandre » afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4A.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un entretien portant principalement sur la justification de ses choix pédagogiques et d'organisation.</li> <li>- Une assistance à un plongeur en difficulté à partir d'une profondeur de 20 mètres</li> <li>- Un écrit portant sur les connaissances nécessaires à l'exercice professionnel (règles de sécurité, réglementation, aspects physiologique...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise les gestes techniques appropriés et les conduites professionnelles dans un objectif d'encadrement en exploration, dans l'espace de 0 à 40 m, à l'air ou au nitrox, en circuit ouvert en milieu naturel adaptés aux particularités des pratiquants</li> <li>- Utilise les gestes techniques appropriés et les conduites professionnelles dans un objectif d'apprentissage dans l'espace de 0 à 20 m, à l'air ou au nitrox, en circuit ouvert</li> <li>- Maîtrise et mobilise les règlements techniques et usages de la plongée subaquatique en scaphandre en choisissant les moyens adaptés aux singularités des publics encadrés</li> <li>- Sensibilise à l'éthique sportive et aux conduites à risque</li> <li>- Sensibilise au respect des écosystèmes</li> <li>- Maîtrise les stratégies d'assistance à un plongeur en difficulté</li> <li>- Participe à l'organisation de la sécurité sur la zone de pratique ou d'évolution en veillant à respecter l'intégration de tous</li> <li>- Utilise des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés au public et conformes aux règles de sécurité en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques)</li> </ul>
--	---	---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du matériel nécessaire à la mise en œuvre des moyens technologiques pour le maintien de l'hygiène d'un lieu de pratique</li> <li>- distribution, restitution et rangement des équipements individuels ;</li> <li>- gonflage des bouteilles et participation à la maintenance de la station de gonflage ;</li> </ul>			
<b>UC 4B -MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION « SANS SCAPHANDRE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE</b>			
<p><b>Encadrement de la plongée subaquatique sans scaphandre en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en œuvre et animation d'activités de plongée sans scaphandre, auprès de groupes ou d'individuels dans le respect de l'environnement, en tous milieux, artificiels ou naturels</li> <li>- organisation de l'espace en fonction de l'activité conduite et du public</li> <li>-initiation à l'usage d'un masque, de palmes et d'un tuba (PMT) en piscine et en milieu naturel ;</li> <li>- initiation à l'usage de divers autres équipements complémentaires (vêtement isothermique, lestage approprié, support de surface, etc.) ;</li> <li>- initiation à la pratique de l'apnée à proximité de la surface ;</li> <li>- mobilisation de ses connaissances en matière de danger de la faune et de la flore en milieu naturel ;</li> <li>- préparation du matériel nécessaire à la surveillance et aux premiers secours.</li> <li>- vérification de la présence et du bon fonctionnement du matériel de sécurité lié à la randonnée subaquatique et</li> </ul>	<p>C4B.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option « sans scaphandre » en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4B.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option « sans scaphandre » afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4B.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage en plongée sans scaphandre :</li> <li>- Un entretien portant principalement sur la justification de ses choix pédagogiques et d'organisation et sur les connaissances relatives aux exigences de la pratique compétitive.</li> <li>- Une assistance à un pratiquant en difficulté dans le cadre d'une séance d'activité sans scaphandre à partir d'une profondeur de 10 mètres.</li> <li>- Un écrit portant sur les connaissances nécessaires à l'exercice professionnel touchant à l'entraînement dans la spécialité (physiologie, technique et méthodologie...).</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise la théorie, les techniques et les conduites professionnelles inhérentes à la sécurité hyperbare</li> <li>- Utilise les techniques et méthodes appropriées dans un objectif d'enseignement dans sa spécialité de plongée sans scaphandre adaptées aux particularités des pratiquants</li> <li>- Utilise les techniques et méthodes appropriées dans un objectif de pratique compétitive dans sa spécialité de plongée sans scaphandre</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer les règlements de la plongée subaquatique et de l'option sans scaphandre en veillant à respecter l'intégration de tous</li> <li>- Maîtrise et mobilise les règlements et usages de la plongée subaquatique sans scaphandre</li> <li>- Sensibilise à l'éthique sportive et aux conduites à risque</li> <li>- Maîtrise et mobilise les règlements sportifs dans sa discipline</li> </ul>

<p>aux activités "sans scaphandre" ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du matériel nécessaire à la mise en œuvre des moyens technologiques pour le maintien de l'hygiène d'un lieu de pratique</li> <li>- distribution, restitution et rangement des équipements individuels ;</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantit des conditions de pratique en sécurité en accordant une vigilance particulière aux caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques) des pratiquants</li> <li>- Assure la sécurité des plongeurs sur la zone de pratique ou d'évolution en milieu naturel</li> <li>- Adapte la sécurité au milieu artificiel</li> <li>- Utilise des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés au public et conformes aux règles de sécurité en veillant à l'intégration de tous les pratiquants</li> </ul>
--	--	--	--